

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE-MARITIME

SÉANCE DU 11 JUILLET 2006 À SAINT-XANDRE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE LA ROCHELLE

Sous la présidence de : Monsieur Maxime BONO, Président

Autres membres présents : MM. Michel ROGEON, René BÉNÉTEAU, Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, MM. Michel-Martial DURIEUX, Jean-François FOUNTAINE, Jacques GIARD, Mmes Marie-José DENYS, Marylise FLEURET-PAGNOUX, MM. Jacques BERNARD, Christian GRIMPRET, Guy COURSAN, Jean-François DOUARD (présent jusqu'à la 18^{ème} question), Jacques CORNÉLIS, MM. Yann JUIN (jusqu'à la 20^{ème} question), Daniel GROSCOLAS, Yves ROUSSEAU, Guy DENIER, Pierre GARNIER, Mme Suzanne TALLARD, Vice-présidents

Date de publication :
18/07/06

M. Yves AUDOUX (jusqu'à la 20^{ème} question), M. Patrick BOUYER, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Colette CHAIGNEAU, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Bernadette COLIN, M. Jean-Claude COUGNAUD, M. Mario COUTURIER, M. Jack DILLENBOURG, M. Rémy DROUARD, M. Olivier FALORNI, Mme Patricia FRIOU, M. Aimé GLOUX, M. Didier GOBINET, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Josseline GUITTON, M. Claude KARTES, Mme Françoise LAINE, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Patrick LARIBLE, M. Jacques LEGET, Mme Juliette LIBERT, M. Daniel MATIFAS, M. Yvon NEVEUX, M. Marc PARNAUDEAU, M. Serge PICAUT, M. Michel PLANCHE, Mme Maryline SIMONÉ, M. Denis THIBAUDEAU (présent jusqu'à la 33^{ème} question et questions n°52 et 53), M. Michel VEYSSIÈRE, Conseillers

Membres absents excusés : M. Jack PROUST procuration à M. Mario COUTURIER, M. Josy MOINET procuration à M. Jacques LEGET, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Jean-François DOUARD (absent à partir de la 19^{ème} question), Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Abdel Nasser ZÉRARGA, M. Yann JUIN (à partir de la 21^{ème} question), M. Michel BOISSARD procuration à M. Serge PICAUT, M. Bernard ROUX procuration à Mme Maryline SIMONÉ, M. Gérard BLANCHIER procuration à Madame Juliette LIBERT, M. Patrick ANGIBAUD, M. Yves AUDOUX (à partir de la 21^{ème} question), Mme Dominique AUGRAS, Mme Séverine BARON, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Évelyne BLANCHON-COUSIN procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, M. Philippe CHASTENET, Mme Sylviane DULIOUST, Mme Brigitte GRAUX procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. Michel GRIMAUD procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Gérard GUÉDON procuration à M. Patrick BOUYER, Mme Cécile HIDREAU, M. Philippe JOUSSEMET, M. Henri LAMBERT procuration à M. Gérard GOUSSEAU, M. Stéphane LEROY, M. Pierre MALBOSC procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Henri MOULINIER, Mme Isabelle MULINGHAUSEN, M. Marc NÉDÉLEC procuration à M. Alain BUCHERIE, Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à Mme Marie-José DENYS, M. Jean-Pierre ROBLIN procuration à M. Yann JUIN (absent à partir de la 21^{ème} question), M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Marie-Yvonne ROY procuration à M. Marc PARNAUDEAU, Mme Denise SABOURIN procuration à M. Patrick LARIBLE, Mme Nathalie SEGUIN, M. Cédric SUIRE procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Jacques SUSSET procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Denis THIBAUDEAU (absent à partir de la 34^{ème} question sauf questions n° 52 et 53), M. Jean-François VATRÉ, M. Stéphane VILLAIN procuration à Mme Françoise LAINE, Conseillers,

Secrétaire de séance : Monsieur Abdel Nasser ZÉRARGA

Date de convocation :	4 JUILLET 2006		
Nombre de membres en exercice :	88	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	53	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	20	Suffrages exprimés :	73
Nombre de votants :	73	Pour l'adoption :	73
		Contre l'adoption :	0

N° 17

Titre / CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE ET L'INCUBATEUR RÉGIONAL POITOU-CHARENTES SUR LA PÉRIODE 2006-2008

Madame BRIDONNEAU expose que créé en avril 2000 à l'initiative conjointe du CNRS, de l'ENSMA et des Universités de La Rochelle et de Poitiers, l'Incubateur Régional Poitou-Charentes (IRPC) accompagne les projets de création d'entreprises innovantes.

L'IRPC s'inscrit dans le cadre de la loi de juillet 1999 sur l'innovation et la recherche qui encourage les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à créer des structures dédiées à l'accompagnement matériel (locaux, équipements...) et immatériel (conseil, formation...) des créateurs d'entreprises de haute technologie.

L'expérience acquise par l'IRPC depuis sa création lui a permis d'obtenir le 24 février 2006 le label CEEI (Centres Européens d'Entreprises et d'Innovation), label qui lui permet d'étendre son rôle d'accompagnement aux projets d'innovation et de développement de PME existantes.

Cette nouvelle étape dans l'évolution des missions de l'IRPC est importante puisqu'elle rejoint les préoccupations et les actions de la CDA en matière de soutien :

- A la création d'entreprises innovantes essaimées à partir des laboratoires de science appliquée de l'Université de La Rochelle (Laboratoire de Maîtrise des Techniques Agro-Industrielles (L.M.T.A.I), Laboratoire de Biotechnologie et de Chimie Bioorganique (L.B.C.B), Laboratoire d'Etude des Phénomènes de Transfert Appliqués aux Bâtiments (L.E.P.T.A.B), Laboratoire Informatique, Image, Interaction (L3I), Laboratoire d'Etude des Matériaux en Milieux Agressifs (L.E.M.M.A) et Centre de Recherche sur les Ecosystèmes Littoraux Anthropisés (C.R.E.L.A)),
- Au développement des entreprises industrielles et technologiques du territoire par des projets d'innovation produits, process ou service.

Un partenariat de la CDA avec l'IRPC permettrait ainsi de bénéficier de l'expérience et des moyens de l'IRPC pour renforcer le tissu des entreprises innovantes du territoire.

En conséquence, il est proposé à au Conseil Communautaire de convenir avec l'IRPC d'une convention de coopération d'une durée de 3 ans, et dont les termes principaux sont :

- Le financement de l'IRPC par la CDA par une subvention annuelle d'un montant de 38 112 € attribuée sur la période 2006-2008 (à titre indicatif, ce montant est identique à la subvention annuelle allouée à l'IRPC sur la période 2002-2004). Cette subvention de 38 112 € apparaît dans le budget primitif de l'année 2006 et fera l'objet d'une inscription sur les budgets 2007 et 2008.
- La mise à disposition gracieuse de locaux pour les porteurs de projet incubés par l'IRPC et bénéficiant d'un contrat de travail avec l'IRPC. Le caractère gratuit de cette mise à disposition ne concerne que la phase ante-crédation de leur projet.
- Un objectif d'accompagnement par l'IRPC de 24 nouveaux projets de création ou de développement d'entreprises technologiques et innovantes sur la période 2006-2008 sur le territoire de la CDA. Ces projets seront prioritairement sélectionnés dans les filières technologiques clés de l'économie rochelaise (agroalimentaire, nautisme, écosystème urbain, TIC et santé).
- Des actions conjointes en termes d'animation des filières d'entreprises du territoire.

Il est en conséquence proposé au Conseil Communautaire :

- d'accepter les dispositions ci-dessus énoncées,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de coopération avec l'Incubateur Poitou-Charentes.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LA VICE-PRÉSIDENTE